



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bobigny, le 19 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) PRÈS DE 2 MILLIARDS D'EUROS VALIDÉS EN SEINE-SAINT-DENIS

Le vendredi 15 octobre, la Ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia Hai, s'est rendue à Saint-Denis pour la signature de la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain des quartiers de la ville de Saint-Denis dans le cadre du projet NPNRU porté par l'Établissement public territorial de Plaine Commune, avec le maire de la ville et Président de l'EPT, Mathieu Hanotin, et le Directeur général de l'ANRU, Nicolas Grivel.

Le lundi 4 octobre dernier 2021, la convention du projet de rénovation urbaine pour les quartiers Le Morillon et La Noue-Clos Français à Montreuil était également signée.

Ces deux signatures sont l'occasion de faire un point d'étape sur l'ensemble des projets validés et financés par l'ANRU dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en Seine-Saint-Denis.

Rendre le cadre de vie plus attractif par le renouvellement urbain

Créés en 2003, les programmes de renouvellement urbain sont les outils d'une transformation globale et profonde des quartiers les plus en difficulté. Ils permettent d'agir sur les logements sociaux ou privés pour remplacer ceux qui sont dégradés par des logements neufs, mais aussi de les réhabiliter, de les restructurer ou de les repositionner dans le quartier. Ils améliorent le cadre de vie et les équipements publics, ou encore favorisent le développement économique de proximité.

En Seine-Saint-Denis, le **premier programme de rénovation urbaine a concerné 45 quartiers dans 23 communes, et a mobilisé 1,5 milliards d'euros de subventions ANRU pour un total de 4,9 milliards d'euros d'investissement**. Les interventions ont représenté 11 600 démolitions, 12 500 constructions neuves et 28 500 réhabilitations.

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) va bénéficier à **3 millions d'habitants résidant en quartiers prioritaires à l'échelle nationale** (soit près de la moitié des habitants des QPV).

L'ANRU a déjà alloué près de 2 milliards d'euros aux 32 premiers projets validés en Seine-Saint-Denis

Au niveau national, l'objectif du Gouvernement en 2017 a été de doubler l'enveloppe du NPNRU, la portant **de 5 à 10 milliards d'euros**. Le Premier ministre a annoncé à l'issue du Comité interministériel à la ville qui s'est tenu le vendredi 29 janvier dernier un **abondement de l'enveloppe de l'ANRU de 2 milliards d'euros pour le nouveau programme de renouvellement urbain à l'échelle nationale**

La validation de projets a été accélérée, les procédures ayant été revues et simplifiées. **Ainsi, aujourd'hui en Seine-Saint-Denis il ne reste à valider que deux projets, sur les 38 projets existants. Cela représente près de 2 milliards d'euros déjà alloués par l'ANRU pour 5,6 milliards d'euros d'investissement au total.** Les derniers projets de renouvellement urbain de quartiers importants seront validés d'ici la fin de l'année.

Le NPNRU entre ainsi dans sa phase opérationnelle et commence à être tangible avec le **retour des grues dans les quartiers. À ce jour en Seine-Saint-Denis :**

- **10 000 démolitions et autant de constructions de logements sociaux sont validées ;**
- **Des chantiers ont commencé dans 16 quartiers avec 333 démolitions et 1 707 constructions en cours**

Bureau de la communication
interministérielle

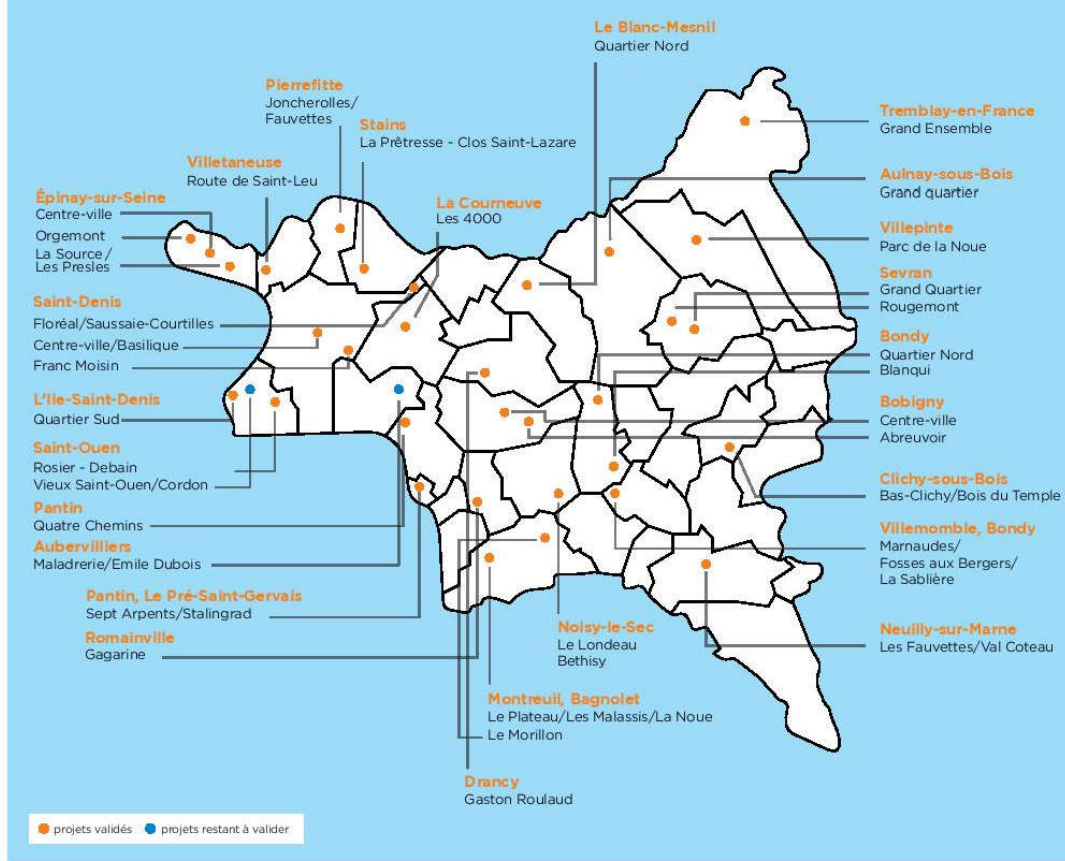
1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex

Tél. : 01 41 60 60 35 / 07 86 04 36 49
Mél : pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr / [@Prefet93](https://twitter.com/Prefet93)

ÉTAT D'AVANCEMENT DU NPNRU EN SEINE-SAINT-DENIS

À la mi-octobre 2021, les projets du **Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU)** en Seine-Saint-Denis sont désormais validés dans 33 des 35 quartiers concernés.

Où se trouvent les 33 projets de quartiers validés ?



Montants financiers et volumes opérationnels

Près de **2 Milliards d'euros** à disposition des collectivités et des bailleurs sociaux pour permettre près de **6 milliards d'euros** d'investissements :



10 000
démolitions
de logements



10 000
constructions
de logements sociaux



17 000
réhabilitations
de logements sociaux



85
équipements publics
dont 35 écoles

Deux exemples de projets NPNRU en Seine-Saint-Denis

Le projet de renouvellement urbain de la ville de Saint-Denis

Le projet de renouvellement urbain de Plaine Commune pour la ville de Saint-Denis poursuivra les interventions sur les quartiers d'intérêt national du Franc-Moisin, de Saussaie Floréal-Courtille et interviendra sur le Centre-ville (secteur Centre-ville-Basilique et secteur insalubrité). Ces projets ont été examinés une première fois le 8 octobre 2019 puis le 13 juillet 2021 par les membres du Comité d'engagement de l'ANRU.

Les **concours financiers maximum mobilisables pour les projets de la Ville de Saint-Denis s'élèvent, pour les secteurs et opérations validés, à un montant maximum de 166,4 M€**, dont 132 M€ en subventions et 34,4 M€ en prêts bonifiés, pour un investissement total de 354 M€ HT.

Ces montants permettent la réalisation d'un programme urbain visant à la **démolition de 477 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1, à la réhabilitation de 1 740 logements locatifs sociaux, la construction ou réhabilitation de 7 équipements de proximité dont deux groupes scolaires.**

Au global, le NPNRU de Plaine Commune devrait totaliser 2,3 Milliards d'€ d'investissement en faveur de 14 quartiers. A ce stade de validation des projets, environ 664 M€ de concours financiers ont d'ores et déjà été alloués par l'ANRU aux quartiers de Plaine Commune.

Ces projets sont financés en partenariat notamment avec la Région Ile-de-France, Action Logement et la Caisse des Dépôts.

Le projet de renouvellement urbain des quartiers Le Morillon et La Noue-Clos Français de la ville de Montreuil

Le projet de renouvellement urbain d'Est Ensemble sur la commune de Montreuil a été examiné le 7 juillet 2021 par le Comité d'engagement de l'Anru. Les quartiers concernés sont le quartier d'intérêt national La Noue-Clos Français et le quartier d'intérêt Régional Le Morillon. Le projet urbain et la programmation opérationnelle proposés pour ces quartiers ont reçu un avis favorable avec quelques réserves sur le secteur du Clos Français.

Les **concours financiers mobilisables pour ces projets s'élèvent à un montant maximum de 101,3 M€**, dont 75,4 M€ en subventions et 25,9 M€ en prêts bonifiés, pour un investissement total HT de 285,5 M€ HT.

Ces montants permettent la réalisation d'un programme urbain visant à la **démolition de 177 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1, à la réhabilitation de 1 812 logements locatifs sociaux, la construction ou réhabilitation de 8 équipements de proximité dont trois groupes scolaires.**

Au total, le NPNRU d'Est Ensemble totalise 1,7 Md€ d'investissement concernant 12 quartiers. Les concours financiers alloués par l'ANRU à ces projets s'élèvent à environ 572 M€.

Ces projets sont financés en partenariat notamment avec la Région Ile-de-France, Action Logement et la Caisse des Dépôts.



La liste des projets NPNRU validés en Seine-Saint-Denis

Octobre 2021

- | | |
|--|---|
| 1) Clichy-sous-bois - Bas Clichy/Bois du Temple | 18) Pantin - Quatre Chemins |
| 2) Romainville – Gagarine | 19) Sevrans - Grand Quartier |
| 3) Neuilly-sur-Marne – Les Fauvettes / Val Coteau | 20) Ile-Saint-Denis – Quartier sud |
| 4) Stains - La Prêresse - Le Clos Saint-Lazare | 21) Montreuil-Bagnolet – Le Plateau/La Noue/Les Malassis |
| 5) La Courneuve - les 4000 | 22) Montreuil – Le Morillon |
| 6) Drancy - Gaston Roulaud | 23) Aulnay-sous-Bois – Grand Quartier |
| 7) Saint-Denis -Franc Moisin | 24) Blanc-Mesnil – Quartier Nord |
| 8) Saint-Denis – Centre-ville – Basilique | 25) Épinay-sur-Seine - Centre Ville |
| 9) Saint-Denis - Floréal-Saussaie-Courtilles | 26) Saint-Ouen - Rosier – Debain |
| 10) Pierrefitte – Joncherolles – Fauvettes | 27) Tremblay-en-France - Grand Ensemble |
| 11) Villetaneuse - Route de Saint Leu | 28) Bondy – Blanqui |
| 12) Bondy -Quartier Nord | 29) Sevrans – Rougemont |
| 13) Bobigny – Abreuvoir | 30) Noisy-le-Sec – Béthisy |
| 14) Bobigny – Centre-Ville | 31) Pantin, Le Pré-Saint-Gervais - Sept Arpents/Stalingrad |
| 15) Noisy-le-Sec - Le Londeau | 32) Villemomble, Bondy - Marnaudes - Fosse Aux Bergers - La Sablière |
| 16) Épinay-sur-Seine – Orgemont | 33) Villepinte – Parc de la Noue |
| 17) Épinay-sur-Seine - La Source/Les Presles | |